

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
D'UN ORGANISME

À LA FONDATION D'ENTREPRISE
CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

Note introductive

Plus que jamais, le CSF porte, défend et met en œuvre les valeurs du service public et organise la solidarité entre ses membres.

La Fondation d'entreprise « Crédit Social des Fonctionnaires », autorisée le 26 juin 2008 (Publication au JO du 16 août 2008), créée à partir des sociétés CSF Assurances, CRESERFI et SSPA, est désormais l'outil de la politique sociale du Groupe CSF. Elle est également l'outil de la promotion de celle-ci et celui de la promotion du service public au sens large.

Ce dispositif est au service de l'animation des correspondants au plus près du terrain.

Dans les statuts, l'objet de la Fondation d'entreprise « Crédit Social des Fonctionnaires » est ainsi défini : « *La fondation d'entreprise « Crédit Social des Fonctionnaires » a pour but de développer des actions sociales à destination de la communauté des agents des services publics ou des personnes physiques ou morales mettant en œuvre des missions de service public, de leur famille, des personnes inscrites dans le cursus permettant d'intégrer les services publics...* »

La Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires concerne la communauté des personnes qui travaillent ou souhaitent travailler dans un service public au sens large ou qui mettent en œuvre des missions de service public.

La Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires a pour objet de promouvoir le service public à travers les hommes qui le composent, à travers les actions qui le définissent, à travers les écrits, publications, colloques qui le font mieux connaître.

C'est pourquoi **des principes d'intervention ont été définis :**

- principe de promotion du service public
- principe d'aider des actions valorisantes, enrichissantes et/ou innovantes pour la communauté des personnes ou organismes mettant en œuvre les missions de service public
- principe de promotion d'actions de qualité
- principe d'agir pour atténuer les « injustices sociales » notamment en terme d'accessibilité aux emplois de la fonction publique pour des handicapés, pour des personnes en difficulté sociale ou pour celles que le destin a frappé







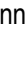

Ces principes feront référence pour l'examen des demandes de financement présentées dans le cadre de la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires. En effet, dans chacun des projets présentés, deux de ces principes devront être mis en évidence.

D'autre part, **des domaines d'intervention ont également été définis :**

- L'accompagnement d'actions de formation et d'enseignement pour des personnes qui rencontrent des difficultés afin de faciliter leur intégration au sein des services publics
- Le soutien aux actions innovantes rendant accessibles les services publics aux personnes ayant un « handicap » notamment pour tout ce qui concerne le développement de l'autonomie dans les actes de la vie courante
- Le soutien aux ayants droit d'agents des services publics décédés ou rendus invalides dans le cadre de la mise en oeuvre de leur activité
- Le développement des actions solidaires en direction des groupes d'économie sociale dans l'esprit de soutien au service public ou aux missions de service public.
- Le soutien à des actions sociales au bénéfice des agents de service public actifs, retraités et de leurs ayants droit
- L'organisation et/ou participation à des colloques et édition de publications ayant pour finalité de développer une réflexion et une communication sur la place et le rôle des services publics
- Le soutien et la participation aux échanges internationaux dans le domaine du service public.

Cheminement d'un dossier de demande de financement

Entrées possibles des dossiers

	Echelon local	Actions possibles
 	1 - Le Président de Commission départementale ou le Correspondant CSF	<ul style="list-style-type: none"> - diffuse l'information - recueille la demande - conseille le demandeur pour le montage du dossier - transmet le dossier au Président de la Commission Départementale (à l'adresse de l'agence) - peut parrainer le projet
 	2 - Président de la Commission Départementale	<p>En fonction de l'importance du projet, de son caractère urgent, il peut ou non réunir des correspondants concernés.</p> <p>Il vérifie que le dossier est complet, émet un avis et le transmet au siège de la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires.</p>
Echelon national		Rôle et mission
 	3 - Comité de lecture national	<ul style="list-style-type: none"> - Instruit le dossier - Fait ou non une proposition de financement en prenant en compte l'avis du Président de la Commission Départementale et de l'existence d'un parrainage par un correspondant.
 	4 - Conseil d'Administration de la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires	<ul style="list-style-type: none"> - Décide - Informe le demandeur, le Président de la Commission Départementale, le correspondant qui parraine.

Dossier de demande de subvention d'un organisme

Dossier

Toutes les rubriques doivent être renseignées dans le dossier, quand bien même ces informations figureraient dans les annexes. Les dossiers incomplets ne seront pas instruits.

Nota bene : en ce qui concerne les états financiers de l'organisme et du projet, nous vous remercions de les compléter en regroupant les postes comme il est demandé.

Liste des pièces à joindre en annexe avec le dossier de demande de subvention

- Déclaration au J.O. ou extrait KBis
- Statuts
- Liste des membres du Conseil d'Administration
- Rapport d'activité de la dernière année
- Relevé d'identité bancaire

Envoi du dossier

Le dossier complété et ses pièces annexes doivent être envoyés par courrier sous forme papier, en deux exemplaires, à l'adresse suivante :

**Adresse de l'agence du Groupe CSF (adresse à retrouver sur csf.fr)
A l'attention de M. ou Mme le Président de la Commission Départementale**

ou

**Fondation d'entreprise
Crédit Social des Fonctionnaires
9 rue du Faubourg Poissonnière
75009 PARIS**



L'organisme (maximum 1 page)

Objet statutaire

Quels sont vos grands principes d'intervention ?

Décrivez vos activités générales

Nature et volume des activités, publics concernés, territoire(s) couvert(s), établissement(s) géré(s) (s'il y a lieu), agrément de l'établissement...

Etats financiers, indicateurs et commentaires

Si le projet est présenté par l'un des services d'une très grosse organisation (Etat, collectivité publique, hôpital, université, grande institution...), ne pas produire les comptes d'ensemble de l'organisation mais ceux du service ou de l'établissement dans lequel sera menée l'action.

Compte de résultat

N° cpte	Charges/Dépenses	n-1*	n	N° cpte	Produits/Recettes	n-1*	n
60, 61, 62	Achats, services extérieurs			70	Ventes produits et services		
				74	Subventions de fonctionnement acquises (à détailler) :		
					-		
					-		
					-		
					Sous-total subv. acq.		
					Subventions de fonctionnement demandées (à détailler) :		
					-		
					-		
					-		
					Sous-total subv. demandées		
					Total subventions		
				75	Cotisations, dons		
63, 65	Autres charges de gestion courante, Impôts et taxes			75	Produits divers		
66	Charges financières			76	Produits financiers		
67	Charges exceptionnelles			77	Produits exceptionnels		
68	Dotations aux amortissements et aux provisions				Reprise sur amortissements et provisions		
	Total charges				Total produits		
	Résultat (excédent)				Résultat (déficit)		
	TOTAL				TOTAL		

* à défaut de disposer des données de l'année n-1, indiquez les données de l'année n-2.

Appréciation des contributions en nature

Préciser, le cas échéant, les différents postes, et si possible, leur chiffrage en valeur monétaire pour l'année n-1 et/ou l'année n.

1. Bénévolat (nombre d'heures sur l'année) :

2. Dons en nature (locaux, équipement, marchandises, services) :

Bilan au 31/12/n

N° cpte	ACTIF	31/12/n*	N° cpte	PASSIF	31/12/n*
20	Immobilisations incorporelles		10	Capitaux propres	
21	Immobilisations corporelles nettes des amortissements		11 ou 12	Résultat (+ ou -)	
26,27	Immobilisations financières		13	Subventions d'investissement	
			16	Dettes moyen et long terme	
	Total actif immobilisé			Total ressources permanentes	
3	Stocks en cours				
41, 42, 44, 45, 46, 47	Créances d'exploitation		41, 42, 44, 45, 46, 47	Dettes d'exploitation et hors exploitation	
48	Charges constatées d'avance		48	Produits constatés d'avance	
50, 51, 53, 58	Disponibilités		5	Dettes financières à court terme	
	TOTAL ACTIF			TOTAL PASSIF	

* à défaut de disposer des données au 31/12/n, indiquez les données au 31/12/n-1.

Le projet

Résumé du projet (maximum 3 lignes)

1. Genèse du projet

1.1. Exposé du contexte local et des besoins qu'il révèle

Quel est le contexte ou territoire du projet ?

D'autres organismes se sont-ils impliqués localement sur cette même problématique ? Lesquels ?

1.1.1.2. Comment le projet est-il né ?

Qui en a eu l'idée ? A partir de quel constat ?

2. Présentation détaillée du projet

2.1. Bénéficiaires du projet

Quels sont les publics visés par le projet ? Combien de personnes seront bénéficiaires du projet ?

2.2. Objectifs du projet

Précisez concrètement les objectifs du projet (3 ou 4 maximum)

1.

2.

3.

4.

2.3 Stratégie du projet

2.3.1 D'un point de vue technique, quelles sont les différentes étapes de la réalisation du projet ?

Nommer les étapes de réalisation du projet (les activités) et préciser leurs objectifs et leurs durées respectives. Indiquez le calendrier prévisionnel.

2.3.2 D'un point de vue humain, les bénéficiaires sont-ils parties prenantes du projet ?

2.4 Quels sont les moyens nécessaires à la réalisation du projet ?

2.4.1 Moyens matériels

2.4.2 Moyens humains : quelles sont les compétences humaines mises en œuvre dans le projet et comment sont-elles organisées ?

2.4.3 Moyens financiers du projet

Quels sont les partenaires institutionnels financeurs du projet ? (éventuellement)
Quels sont les autres partenaires financiers associés ? (éventuellement)

2.5 Informations complémentaires que vous souhaitez apporter sur le projet (articulation avec d'autres projets... ouverture du projet)

Evaluation

Comment seront mesurés les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés et aux activités prévues ?
Précisez les indicateurs mis en place.

Budget prévisionnel du projet

S'il s'agit d'un projet lié au fonctionnement : budget prévisionnel du projet.

Compte de résultat

N° cpte	Charges/Dépenses	n*	n+1	N° cpte	Produits/Recettes	n*	n+1
60, 61, 62	Achats, services extérieurs			70	Ventes produits et services		
				74	Subventions de fonctionnement acquises (à détailler) :		
					-		
					-		
					-		
					Sous-total subv. acq.		
					Subventions de fonctionnement demandées (à détailler) :		
					-		
					-		
					-		
					Sous-total subv. demandées		
					Total subventions		
				75	Cotisations, dons		
63, 65	Autres charges de gestion courante, Impôts et taxes			75	Produits divers		
66	Charges financières			76	Produits financiers		
67	Charges exceptionnelles			77	Produits exceptionnels		
68	Dotations aux amortissements et aux provisions				Reprise sur amortissements et provisions		
	Total charges				Total produits		
	Résultat (excédent)				Résultat (déficit)		
	TOTAL				TOTAL		

* à défaut de disposer des données de l'année n, indiquez les données de l'année n-1.

Appréciation des contributions en nature

Préciser, le cas échéant, les différents postes, et si possible, leur chiffrage en valeur monétaire pour l'année n-1 et/ou l'année n.

1. Bénévolat (nombre d'heures sur l'année) :

2. Dons en nature (locaux, équipement, marchandises, services) :

S'il s'agit d'un projet lié à de l'investissement : tableau de financement du projet

Ne renseignez l'année n+1 que si cela est nécessaire.

EMPLOIS	n	n+1	RESSOURCES	n	n+1
Immobilisations (à décrire)			Ressources propres		
			Subventions d'investissement acquises (à détailler) :		
			-		
			-		
			-		
			Sous-total subventions acquises		
			Subventions d'investissement demandées (à détailler) :		
			-		
			-		
			-		
			Sous-total subventions demandées		
			Total subventions		
TOTAL EMPLOIS			TOTAL RESSOURCES		

3. Parrainage du projet

Le parrainage que nous mettons en place pour chacun des projets que nous soutenons dépend des besoins de votre structure ainsi que des compétences et disponibilités de la Fondation d'entreprise « Crédit Social des Fonctionnaires ». Il s'agit avant tout d'un lien de proximité entre un correspondant de notre Groupe et votre structure. Il peut s'illustrer de manières diverses : conseils techniques, coaching, mises en relation... Ce « parrain » sera également chargé du suivi de la mise en œuvre de votre projet.

Votre projet est-il soutenu par un correspondant CSF ? oui non

Si oui :

→ Précisez ses coordonnées :

Nom :

Prénom :

Nom et adresse du service public dont il fait partie :

Téléphone :

Merci de renvoyer le dossier complet - uniquement par voie postale - à l'adresse suivante :

**Adresse de l'agence du Groupe CSF (voir liste ci-dessous)
A l'attention de M. ou Mme le Président de la Commission Départementale**

ou

**Fondation d'entreprise
Crédit Social des Fonctionnaires
9 rue du Faubourg Poissonnière
75009 PARIS**

Liste des agences du Groupe CSF

Métropole

ARRAS : 18 place du Théâtre – 62 000 Arras
BEAUVAIS : 4 rue Buzanval – 60 000 Beauvais
BORDEAUX : 1 rue Corps Francs Pommiès – La croix du Palais – BP568 – 33 005 Bordeaux
CRETEIL : 117 rue du Général Leclerc – 94 048 Créteil
DIJON : 7 bd Clémenceau – 21 000 Dijon
EVRY : 16 allée des Champs Elysées – 91 00 Evry
GRENOBLE : 14 av Félix Viallet – 38 000 Grenoble
LILLE : 169 rue de Paris – BP 1268 – 59 014 Lille
LIMOGES : 22 av Garibaldi – BP7036 – 87 001 Limoges cedex 1
LYON : 38 rue Juliette Récamier – 69 452 Lyon cedex 06
MARSEILLE : 141 av du Prado – 13 008 Marseille
MELUN : 14 bis rue Saint Amboise – 77 000 Melun
MONTPELLIER : 8 place du Nombre d'Or – Bâtiment Antigone – 34 961 Montpellier cedex 2
NANCY : 17/19 rue Raymond Poincaré – 54 000 Nancy
NANTERRE : 142 av Clémenceau – 92 000 Nanterre
NANTES : 3 place de la Petite Hollande – BP 1149 – 44 014 Nantes cedex 1
NEUILLY SUR MARNE : 54 av du Général de Gaulle – 93 339 Neuilly sur Marne
NICE : 4 rue Blacas – 06 000 Nice
ORLEANS : 137 rue Bannier – BP 7737 – 45 007 Orléans cedex 1
PARIS Rive droite : 41 rue de la Chaussée d'Antin – 75 009 Paris
PARIS Rive gauche : 142 rue de Rennes – 75 006 Paris
PAU : résidence Castille – place d'Espagne – Centre Bosquet – BP300 – 64 003 Pau
PONTOISE : 11 quai Pothuis – 95 300 Pontoise
REIMS : 16/18 Esplanade Fléchambault – 51 273 Reims cedex
RENNES : 51 – 53 bd de la Tour d'Auvergne – BP 558 – 35 008 Rennes cedex
ROUEN : 24 rue d'Amiens – BP 544 – 76 005 Rouen cedex
STRASBOURG : 3 quai Zorn – 67 000 Strasbourg
TOULOUSE : 40 allée Charles de Fitte – 31 026 Toulouse cedex 3
VERSAILLES : 21 rue des Chantiers – 78 005 Versailles cedex

DOM

GUADELOUPE : 17 Grand Camp La Rocade – 97 142 Les Abymes
MARTINIQUE : 36 bd Amilcar Cabral – Immeuble Lavarangue – 97 200 Fort de France
LA REUNION : 54 avenue du Général de Gaulle – 97 400 Saint Denis La Réunion